

Le 17 décembre 2018

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal de Saint-Léonard-d'Aston, tenue le lundi, 17 décembre 2018, à 19 h 30 à l'hôtel de ville.

1. Mot de bienvenue

Le maire souhaite la bienvenue et demande un moment de réflexion.

2. Constatation du quorum

Sont présents : madame la conseillère Sylvie René et messieurs les conseillers Jean Allard, René Doucet, Réjean Labarre, Jean-Claude Guévin et Mario Laplante formant quorum et sous la présidence de monsieur Jean-Guy Doucet, maire.

Conformément à l'article 153 du *Code municipal du Québec*, il est constaté par monsieur le maire, Jean-Guy Doucet, que tous les membres du conseil municipal, ont reçu l'avis de convocation de la présente séance 48 heures à l'avance.

4 contribuables sont présents à cette séance.

**3. Adoption de l'ordre du jour
2018-12-24**

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Mario Laplante et unanimement résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Mot de bienvenue;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2019;
5. Période de questions;
6. Levée de l'assemblée.

**4. Adoption des prévisions budgétaires de l'année 2019
2018-12-25**

CONSIDÉRANT les dispositions contenues aux articles 954 et suivants du *Code municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT que le conseil prévoit des dépenses équivalentes aux recettes, le tout réparti comme suit :

PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2019

REVENUS :	
Taxes	2 634 146 \$
Tenant lieu de taxes (provinciales et fédérales)	89 075 \$
Autres recettes de sources locales	595 230 \$
Transferts	658 519 \$
Affectation – fonds de roulement	0 \$
TOTAL :	3 976 970 \$

CHARGES :	
Administration générale	536 822 \$
Sécurité publique	418 936 \$
Transport - Réseau routier	680 488 \$
Hygiène du milieu	376 586 \$
Santé et bien-être	6 500 \$
Aménagement et urbanisme	82 477 \$
Loisirs et cultures	683 823 \$
Frais de financement	129 313 \$
Remboursement en capital	751 220 \$
Transfert aux activités d'investissement	310 805 \$
TOTAL :	3 976 970 \$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère, Madame Sylvie René, et unanimement résolu :

- D'ADOPTER les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2019, telles que présentées ci-haut.

Adoptée

5. Période de questions

Le conseil municipal répond aux questions des contribuables présents.

**6. Levée de l'assemblée
2018-12-26**

Il est proposé par le conseiller, Monsieur Réjean Labarre et unanimement résolu de lever la séance à 19 h 55.

Adoptée

Jean-Guy Doucet, maire

Galina Papantcheva, d.g.